



PROGRAMME DE FORMATIONS & TEMPS COLLECTIFS

FIN D'ANNÉE 2025



**Association pour le Développement
de l'Emploi Agricole et Rural**

Maison des associations
8 place de la Paix - 15 000 AURILLAC

www.agriculturepaysanne.org/CantADEAR

Sur Facebook : Cant'ADEAR

www.agriculture-moyenne-montagne.org

Qui sommes-nous ?

La Cant'ADEAR œuvre pour le développement d'une agriculture paysanne dans le Cantal, une agriculture créatrice d'emplois dans les territoires, de valeur ajoutée sur les fermes, et qui met l'humain au centre.

Nos missions :

- accompagner les paysan·nes dans l'évolution de leurs pratiques agricoles
- accompagner les porteur·ses de projet dans leur parcours d'installation
- accompagner les futur·es cédant·es dans la transmission de leur ferme.

Formations, temps d'échanges, mais aussi accompagnements individuels et actions de sensibilisation, contactez-nous pour en savoir plus et envisager comment nous pouvons répondre à vos besoins !

Accueils collectifs de porteur·ses de projet

Vous avez un projet d'installation ?

Les accueils collectifs sont la porte d'entrée pour les porteur·ses de projet qui prennent contact avec la Cant'ADEAR, afin de :

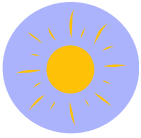
- connaître l'ADEAR et son accompagnement,
- intégrer un réseau et profiter des expériences d'autres porteurs de projet,
- mieux comprendre les étapes et les notions de base de la création d'entreprise agricole
- faire le point sur votre projet d'installation et ses avancées, identifier les prochaines étapes.

Ces accueils ont régulièrement lieu sur une ferme, pour faire bénéficier les participant·es du retour d'expérience d'un·e paysan·ne du réseau, de ses choix techniques à son parcours d'installation.

Gratuit, ouvert à tout·e porteur·se de projet.

Pour connaître les prochaines dates :

jade.bernard-grignola@cantadear.fr - 06 82 10 60 17



Installation photovoltaïque et géobiologie : comment bien anticiper son installation ?

Automne 2025 - Châtaigneraie

Intervenant : Jean-Marie Devimeux

Être capable de comprendre l'impact d'une installation photovoltaïque et les critères de mise en place d'une installation photovoltaïque pour anticiper son installation, voire améliorer une installation existante.



Multiplication des plantes, micro-pépinière en permaculture

27 et 28 septembre 2025, Cayrols

Intervenant : Mathieu Foudral, Prise de Terre

2 jours pour apprendre à multiplier l'abondance tout autour de vous : greffage, boutures, marcottes, semis divers et variés.



Cultiver des légumineuses à graines à destination de l'alimentation humaine

Intervenante : Laura Cipolla Terre Inovia

28 octobre 2025, Châtaigneraie

Une journée pour découvrir la production de légumineuses à graines à destination de l'alimentation humaine pour se diversifier, améliorer ses sols et son revenu.



Initiation à la podologie et au parage équin

octobre 2025 - Le rouget

Intervenante : Maxime Morlot Canet

Apprendre à préserver la santé des équidès grâce à une méthode de parage naturel innovante basée sur une approche dynamique et non statique du sabot.



Pratique Manuelle en Élevage de Ruminants - Initiation

Automne 2025 - Nord Ouest Cantal

Intervenant : Jean-Pierre Siméon, Gie Zone Verte

Permettre aux participants de soulager rapidement à l'aide de leurs seules mains leurs animaux (libérer des tensions musculaires, viscérales, corriger des dysfonctions articulaires)



Parage bovins - Initiation

Novembre 2025 - Lieux à définir

Intervenant : Dr Nicolas Herman, vétérinaire

2 jours pour reconnaître les différentes maladies du pied, et les prévenir, savoir réaliser un parage d'urgence et un parage de prévention en sécurité.



Initiation à la géobiologie en élevage

Automne 2025 - Châtaigneraie

Intervenant : Jean-Marie Devimeux

Être en mesure d'apprécier l'existence des nuisances électromagnétiques naturelles et artificielles sur sa ferme, d'identifier les répercussions de ses nuisances sur le vivant et d'apporter des mesures correctives.

NOS FORMATIONS TRANSVERSALES



Œuvrer en couple dans notre activité

15 et 16 Décembre 2025, Nord Cantal

Intervenante : Delphine Guilhot, Coopérative Le Parapluie

Une formation pour poser les bases d'une collaboration sereine au travail : comment faire pour que chaque membre trouve sa place ? Comment répartir les responsabilités, prendre des décisions ensemble ? Que faire de nos désaccords ? Comment garder un équilibre vie professionnelle et vie personnelle ?

Cette formation vous permettra d'éclaircir les spécificités de votre situation de couple et de vous outiller pour être autonomes.



Ensemble, préparons notre association

18 Décembre 2025, 27 et 28 Janvier 2026, lieu à définir

Intervenante : Delphine Guilhot, Coopérative Le Parapluie

Cette formation s'adresse aux personnes qui envisagent de s'installer à plusieurs ou d'accueillir des associé.es. Elle vous permettra de co-construire un projet commun pour la ferme en tenant compte des aspirations et motivations de chacun.e, de poser les bases d'une organisation efficace et sereine à plusieurs et d'acquérir des clés pour favoriser des relations apaisées dans une équipe de travail.



"Gestes et postures" - Approfondissement

Octobre 2025

Intervenant : Adon Oulié, le Coeur à l'ouvrage

Cette formation s'adresse aux personnes ayant déjà intégré des nouveaux gestes et logiques de mouvement via un premier module de formation "Gestes et postures". Elle propose un approfondissement à partir des situations vécues et des retours d'expérience des participant-es.

Contact : jade.bernard-grignola@cantadear.fr 06 82 10 60 17



"Gestes et postures" en élevage laitier

Novembre 2025

Intervenant : Adon Oulié, le Coeur à l'ouvrage

Cette formation s'adresse aux éleveuses et éleveurs laitiers. Elle vise à acquérir de nouveaux gestes et logiques de mouvement pour diminuer les risques et situation d'accidents par l'intégration de postures de base de la mécanique corporelle.

Contact : jade.bernard-grignola@cantadear.fr 06 82 10 60 17

PRISE EN CHARGE DES FORMATIONS

Vous êtes agriculteur·ice :

VIVEA prend en charge vos formations, si vous êtes à jour de vos cotisations MSA, à hauteur de **3 000€/an**.

Exception pour les cotisants solidaires : cette prise en charge n'intervient qu'au-delà d'un certain seuil de chiffre d'affaires (305€ de revenu fiscal déclaré).

Vous êtes porteur·se de projet :

VIVEA prend en charge les formations des créateurs et repreneurs d'entreprise indispensables à leur installation, à hauteur de **3 000€/an** et sur **3 années civiles consécutives maximum**, mais sous 2 conditions :

- **seulement si elles ne peuvent bénéficier de financement par un autre organisme** de financement de la formation professionnelle continue (OPCO, CPF, Pôle Emploi).
- **et** si elles sont inscrites au **PPP** (Plan de Professionnalisation Personnalisé) du porteur de projet.

De plus, les formations éligibles doivent viser les compétences suivantes :

- **Les compétences entrepreneuriales** inscrites au Répertoire spécifique (CERTICREA, BPREA, Entreprendre en agriculture paysanne, Chiffrer son projet, Optimiser le management d'un domaine viticole).
- **Les techniques de production**, et les **formations réglementaires** (biosécurité, HACCP, PAC...).
- **Les techniques de transformation** : seulement si elles concernent une activité développée dans le prolongement de l'exploitation (présence obligatoire d'une activité de production sur l'exploitation), dans la limite de 35h de formation/an.
- **Les compétences transversales** suivantes : commercialisation/marketing ; communication ; gestion des Ressources Humaines ; vente de produits non alimentaires ; agriculture et territoire ; santé-sécurité.

En revanche, pour les porteurs de projet hors PPP, VIVEA ne prend en charge aucune formation. Dans ce cas, vous devez mobiliser votre CPF, Pôle emploi (si vous n'avez pas de CPF) ou d'autres fonds de formation (si vous êtes salarié·e ou autre situation). Si vous n'avez aucune prise en charge, une participation individuelle vous sera demandée.

Par ailleurs, depuis le 1er avril 2024, le CPF vous demande une contribution obligatoire de 100€ par formation si vous n'êtes pas demandeur·se d'emploi.

Dans tous les cas : contactez-nous en amont si vous êtes intéressé·e par l'une de nos formations afin qu'on étudie votre situation et les prises en charge possibles.

A savoir !

- **Tarif préférentiel au service de remplacement :**

Si vous êtes agriculteur·ice (chef·fe d'exploitation ou cotisant·e solidaire) : au titre de votre absence pour formation, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel au Service de remplacement, valable 3 mois après le jour de la formation.

Pour plus d'info, contactez le Service de remplacement du Cantal : 04 71 45 55 60.

- **Le crédit d'impôt à la formation :**

Vous êtes chef·fe d'exploitation ou associé·e d'exploitation au réel, vous pouvez également bénéficier d'un **crédit d'impôt formation**.

Plus d'infos auprès de votre service des impôts.



MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire :

Formations techniques :

soline.boussaroque@cantadear.fr - 06 50 59 31 02

Formations installation :

jade.bernard-grignola@cantadear.fr - 06 82 10 60 17

Formations transmission et transversales :

lucie.rey@cantadear.fr - 06 28 03 59 53

L'adhésion à la Cant'ADEAR est obligatoire pour participer à nos formations.

Un chèque de caution de 50€ pourra vous être demandé afin de valider votre inscription.



Nos formations et temps collectifs sont réalisés grâce au soutien de :



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

